

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 175

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « *Traité de l'amour de Dieu et de soi-même* »

Dimanche 17 décembre 2006
III^{ème} Dimanche de l'Avent

Un éditorial qui pose quelques questions...

Le site Internet de la FSSP X « *La Porte Latine* » du 11 décembre publie un éditorial de M. l'abbé Vuilloud, Supérieur du District de Suisse, qui pose plus de questions qu'il n'en résout.

Son titre, déjà : « *Voilà on y est* » ! On est où ?... On a gagné ?... On a remporté la victoire ?... Personnellement c'est loin d'être mon avis quand j'observe le déroulement des événements... « *La messe traditionnelle va retrouver sa liberté* » écrit-il ensuite pour justifier son titre ! « *Ce n'est qu'une question de jours, de semaines ou de mois ou plus* » ajoute-t'il ! Possible ! Mais depuis des semaines que la nouvelle est annoncée, nous n'avons toujours rien vu de semblable. Et surtout, si l'on en croit les rumeurs qui circulent, l'épiscopat français aurait obtenu que des conditions y soient mises. Lesquelles ?

Quelques lignes plus bas, l'abbé écrit que, désormais « *on devrait pouvoir porter un jugement beaucoup plus serein* » ! Est-ce la visite de Benoît XVI à la Mosquée bleue d'Istanbul qui le lui inspire ?

Et quand il évoque l'information actuelle qui nous introduit dans le « *prêt à penser vécu au niveau du ressenti* » je crois lire un texte rédigé par un quelconque intello évoluant dans les arcanes... du « *prêt à penser* »... donc

Comme, l'abbé nous donne l'impression de ne pas avoir de conseils très nets à prodiguer, il écrit : « *méfions-nous de tout jugement hâtif, restons sur nos gardes, gardons nos postes et attendons le signal donné par nos supérieurs* » En somme : obéissez à vos Supérieurs. Ce n'est pas dit clairement mais c'est sous-entendu. Tout cela est bel et bon, mais ça ne me satisfait pas ! Fort heureusement, et je dirais même providentiellement, il termine son éditorial par ces mots : « *Pour les plus jeunes, souvenons-nous de nos pères.* »

Eh bien, justement, j'appartiens à la génération de ces « *pères* ». Et j'ai croisé le fer avec ceux qui ont conduit l'Eglise où elle en est aujourd'hui. Ce qui me permet, avec tout le respect que je dois à l'abbé Vuilloud, d'émettre une opinion bien différente...

Lorsque nous avons ouvert les hostilités, dans les années soixante, il n'y avait que deux évêques pour nous soutenir : Mgr Lefebvre et Mgr de Castro Meyer (bien moins combatif) ; il y avait aussi quelques prêtres isolés de glorieuse mémoire. **Mais il y avait principalement ces milliers de « pères » qui ont désobéi.** Ils ont désobéi à leur curé à leur évêque et au pape ! C'est pourquoi je me sens fort gêné lorsqu'on vient me demander d'attendre « *le signal donné par nos supérieurs* ». Car les événements nous ont appris à être « *désobéissants* » ! Depuis des décennies !... Il faut donc savoir que nous avons faim de raisons, de motifs et d'explications ! Nous n'acceptons plus de recevoir des ordres sans raisons suffisantes. Et il nous arrivera peut-être de demander des comptes à un Supérieur et de vérifier s'il ne dévie pas. Nous en avons tellement vu depuis un demi-siècle ! Nous avons connu l'abbé Laffargue, nommé directeur de l'œuvre des retraites, après de viles manœuvres pour en éliminer le Père Marziac qui, lui, n'a pas dévié ! Nous avons connu l'abbé Aulagnier, Supérieur du District de France et assistant du Supérieur Général ! Nous avons connu l'abbé Laguérie, curé de St Nicolas, et combien d'autres !

Aujourd'hui, comme jadis, nous sommes au cœur d'un combat subversif dans une mêlée sans uniforme, où les coups s'échangent désormais dans l'ombre, et donc où le combattant a **le devoir** de vérifier s'il suit un « *bon* » ou

un « mauvais » ! Que l'on ne compte donc pas trop sur notre attente « benoîte » du « signal donné par nos supérieurs » ! C'est triste mais c'est ainsi. Autant que ce soit clair !

J'ai tenu les mêmes propos à M. l'abbé de Cacqueray, dans une longue lettre que je lui ai écrite le 16 septembre 2005. Il n'en a pas pris ombrage et nos relations n'en ont nullement été altérées. M. l'abbé de Cacqueray qui, par ailleurs, a prononcé le dimanche 3 septembre à St Nicolas du Chardonnet, une remarquable homélie dans laquelle il s'en prend avec fermeté, vigueur et courage à la visite que Benoît XVI a faite à la mosquée bleue. Je l'en ai remercié et félicité !

La « libération » de la Sainte Messe !

Une dépêche de la Cité du Vatican du 12 décembre (AFP) nous apporte un éclairage qui devrait nous conduire à modérer notre enthousiasme. A la sortie de la réunion de la commission « *Ecclesia Dei* », mardi dernier au Vatican, le cardinal Ricard, membre de cette commission, s'est refusé à toute déclaration, invoquant le « *secret pontifical* ». Voici l'essentiel du message :

« Le cardinal Ricard avait auparavant exprimé l'inquiétude des évêques français, aux prises dans leurs pays avec un noyau actif de catholiques intégristes, devant le projet du pape de libéraliser la célébration de la messe en latin selon le rite ancien dit « tridentin » .

« Le cardinal Ricard, président de la conférence épiscopale française, avait souligné en novembre, que **les différends** avec les adeptes de l'évêque intégriste Marcel Lefebvre **ne sont pas seulement liturgiques, mais aussi « théologiques » – autour de la liberté religieuse, de l'œcuménisme, du dialogue inter-religieux – et politiques.**

« Après avoir été reçu par Benoît XVI le 26 octobre, le prélat français avait affirmé avoir obtenu **l'assurance du pape que le projet de décret serait modifié.** » (C'est moi qui souligne)

Et, de fait, le Vatican confirme bien : « *Benoît XVI effectue quelques corrections au texte du motu proprio* » (qui était effectivement sur le point d'être publié). C'est lui qui décidera du moment de sa parution !

En tout cas, le cardinal Ricard a fait une bonne analyse de la situation ! Car il a raison. La libéralisation de la Messe : d'accord. Mais aussi le Règne du Christ Roi et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Donc : la condamnation de la liberté religieuse ! Cela prendra « *des mois ou plus !* »... Sauf à capituler, ce qu'à Dieu ne plaise...

L'affaire Seznec...

A la surprise générale, Guillaume Seznec n'a pas été réhabilité par la Cour de Révision alors que tout laissait penser qu'il le serait ! L'esprit de révolte passé, devant une décision qui peut paraître inique, il faut réfléchir à la trame d'une « affaire » qui s'est enrichie d'un aspect qui lui a peut-être été fatal. Car la Justice a reconnu certaines erreurs graves dernièrement ! Patrick Dils , innocenté du double meurtre de Montigny les Metz, Alain Marécaux, l'abbé Dominique Wiel, Roselyne Godard dans la lamentable affaire d'Outreau. Tous se trouvaient, d'ailleurs dans la salle d'audience, aux côtés de Denis Seznec, petit-fils de Guillaume, qui l'avait élevé après sa grâce obtenue en 1947. Mais L'« affaire Seznec » revêt une autre dimension. J'ai évoqué la corrélation qui existait entre celle-ci et les « apparitions » de Kerezinen (« Courrier de Tychique » n° 171). Il ne m'appartient pas de juger de l'authenticité de ces « apparitions ». Mais vraies ou fausses **des propos** (vrais ou faux) **attribués à la Vierge** ont circulé. Ils auraient été adressés à Jeanne Louise Ramonet (la voyante) lors de l'apparition du 6 août 1949, qui se plaignait des « *cruelles incompréhensions* » dont elle était l'objet. Les voici : « *Ne voudrais-tu donc accepter de souffrir pour mon Fils ? Tu n'es d'ailleurs pas la seule à être ainsi accusée à tort. Vois cet homme, M. Guillaume Seznec qui vient de payer pour un coupable de nombreuses années de prison. Avec quelle foi il a supporté l'épreuve de sa captivité, lui pourtant innocent. L'innocence de cet homme fera revivre la justice dans ton pays.* » (in « *Kerezinen* » - Raoul Auclair – Nouvelles Editions Latines – p. 110 et 111)

Le Président de la Cour ne peut pas ne pas les avoir lus ou entendus ! Ils ont assez largement circulé et les « Renseignements Généraux » sont suffisamment efficaces pour les avoir enregistrés ! Dés lors, on se trouvait dans une atmosphère bien différente ! Comment ? Un président de Cour de Cassation cautionnerait un message de la Vierge Marie ? Que ces paroles aient été ou non prononcées par la Vierge, le risque à prendre était trop grand. Impensable dans un pays qui a fait de la laïcité sa religion officielle ! Même s'il avait été intimement convaincu de l'innocence de Guillaume Seznec, il ne pouvait pas rendre un autre arrêt que celui qu'il a rendu ! Au nom des « valeurs » de la République !